

Compte-rendu du Conseil d'école du mardi 24 juin 2025 à 18h

Etaient présents :

Pour la direction : *M. Djimadoum (proviseur) Mme Millasseau (directrice), Mme Dezetter (DAF), M. Berthelot (DAF adjoint)*

Pour les Enseignants : *Mme Altairac-Diouf, Mme Arouna Meyer, Mme Attye, Mme Bisarah, Mme Douno-Lourette, Mme Escaro-Kone, Mme Fardoun, Mme Gillard, Mme Gueye, Mme Mbâcké, Mme Poussin, Mme Vautrin, Mme Dallo*

Pour les Représentants des Parents d'élèves : *Mme Blanc, Mme Cattin Kenfack, Mme Alaswad, Mme Bonometti, Mme Diallo Balde, Mme Conturie Cécile, Mme Zoubeiri Leïla*

Excusés : *Mme Diallo, Mme Koita*

Mme Millasseau, Directrice de l'école élémentaire, préside la séance. Le secrétariat de séance est assuré par Mme ATTYE, enseignante. Mme ALASWAD, Représentante de parents d'élèves, est secrétaire suppléante.

Rappel de l'ordre du jour :

1. Modifications et vote du Règlement Intérieur primaire
2. Bilans de fin d'année
3. Rentrée 2025
4. Questions diverses

1. Modifications et vote du Règlement Intérieur Primaire.

- Ajout d'un paragraphe sur l'interdiction des montres connectées à l'école primaire,
Proposition :

D- Usage des technologies et communication

L'usage et la bonne pratique des nouvelles technologies et du monde virtuel sont encadrés par des règles.

Interdiction du téléphone portable, des montres connectées et des tablettes personnelles.

En cas de non-respect de cette règle, l'élève se verra confisqué son téléphone, sa montre connectée ou sa tablette par les adultes de la communauté éducative selon la procédure en vigueur.

L'utilisation du matériel informatique doit s'accompagner du respect de la charte informatique (annexe 2)

La partie suivante : l'usage de téléphones portables est interdit à l'école sera remplacé par « Les téléphones portables, montres connectées, tablettes personnelles sont interdits à l'école. » Adopté à l'unanimité.

- Ajout d'une annexe sur le nouveau règlement de cour mis en place pour donner suite à l'enquête sur le climat. Cette annexe reprend d'une part les règles de vie dans la cour et délimitera les différentes zones de cours comprenant les différents espaces (zone active, zone ballon, zone calme, zone de médiation, espace dédié uniquement au CP). Proposition adoptée à l'unanimité.
- Proposition de remplacer « Les boissons sucrées, les bonbons et les chips sont interdits lors des collations » par « les boissons sucrées, les bonbons et les chips sont interdits » Adoption à l'unanimité.
- En tant qu'établissement vert, il est demandé aux familles de limiter les emballages superflus, est remplacé par “En tant qu'établissement labelisé E3D, il est demandé aux familles de limiter les emballages superflus”. Modification adoptée à l'unanimité.
- Afin de répondre aux problématiques soulevées lors de l'enquête Locale de Climat Scolaire et tendre vers des objectifs de sécurité et de bien-être des élèves sur la pause méridienne du mardi, une réflexion a été menée autour d'un réaménagement de ce temps.

À la suite du conseil des maitres d'avril 2025, 3 pistes ont été explorées à savoir :

- Le décalage des temps de pause les mardis midi par cycle pour permettre de limiter le nombre d'élèves. Cependant celle-ci n'a pas été retenue générant une réorganisation trop complexe entre les différentes heures de classe et les obligations d'emploi du temps des uns et des autres ainsi qu'une logistique avec 3 sonneries différentes jugées trop peu repérant pour les élèves.
- L'ajout de 12 min de cours supplémentaires par jour pour que l'heure du mardi après-midi soit libérée. Cette idée n'est pas retenue pour des raisons de fatigabilité des élèves sur une matinée déjà chargée.
- La modification des horaires de présence des élèves (chapitre 2 / paragraphe B) : journée longue des élèves de cycle 3 le mardi / journée longue des élèves de cycle 2 le jeudi (fin à 14h50 ou 15h50 pour ceux concernés par l'APC) avec les mêmes conditions de restauration scolaire et de transport que le mardi.

C'est sur cette dernière proposition que les membres du Conseil d'Ecole ont été invités à émettre un avis, qui vise à réduire le nombre d'élèves sur la pause méridienne.

Le sujet divise les membres du conseil d'école. Certains enseignants du primaire exprimant un besoin de réflexion supplémentaire et une réflexion sur la pause méridienne jugée trop longue. M. le proviseur explique que la pause de 1h30 est une obligation légale. Les enseignants de cycle 2 expliquent que le jeudi après-midi n'est pas idéal pour les élèves qui sont déjà fatigués. Mme La directrice précise que les CM2 SIA ont cours le jeudi après-midi et que c'est pour cette raison que la journée longue des cycles 2 a été proposée le jeudi. Cependant, avec une réorganisation de l'emploi du temps de l'anglais au primaire, il serait possible de maintenir la journée longue des CP, CE1, CE2 le mardi et celle des CM1/CM2 le jeudi. Les représentants des parents s'interrogent sur leur niveau d'information en amont. Selon eux, il y a eu un manque de réflexion collective et la proposition semble précipitée en fin d'année. Mme la directrice rappelle que toute proposition de changement d'organisation du temps scolaire passe par plusieurs étapes : avis du Conseil d'école → avis de l'Inspecteur de l'Education Nationale → Avis du COCAC → Adoption en Conseil d'établissement. Au regard des questions de bien-être et de sécurité des élèves, il est nécessaire de se positionner avant la nouvelle rentrée sur cette question.

Le vote se clôture avec 8 « pour », 10 « contre » et 3 « abstentions ».

2. Bilan de fin d'année

- Kermesse – Thème : le sport

Un bilan très positif de la kermesse organisée par l'ape teranga. Les délégués de classe la présentent comme un temps de rassemblement fort. Une belle participation des élèves du secondaire cette année venus prêter main forte aux parents d'élèves en tant que bénévoles sur les stands, le montage et le rangement.

La participation des parents reste le plus grand défi pour l'APE qui reste en demande importante sur ce point, l'organisation de cet événement de grande envergure ne reposant que sur quelques membres actifs.

- Liaison CM2 – 6e

Elle a été réalisée plus tôt que d'habitude (avant les vacances d'avril). Le retour des familles est très positif, cette journée permet une transition plus concrète et moins stressante vers le collège. Remerciements à Mme Vincent pour l'organisation des six journées, aux classes concernées et aux délégués de 6e accompagnateurs.

- Cérémonie des CM2

Deux cérémonies distinctes ont été organisées pour les 6 classes de CM2. La zone photo a été très appréciée. La présence du photographe de l'école serait à envisager l'an prochain.

Remerciements à la librairie des 4 vents pour le cadeau offert aux élèves.

- Représentations (théâtre / chorale)

De belles représentations des classes théâtre de CP au CM2. Mme la Directrice remercie les familles pour leur engagement quant à la présence des enfants jusqu'à la représentation finale.

- Fête du périscolaire – Vendredi 20 juin

Organisée par Henriette et Patricia avec le soutien des petits journalistes en herbe. Les retours des familles sont positifs sur les représentations.

Une suggestion est apportée : prévoir un agenda plus lisible – certaines activités étaient trop longues. Les Temps d'échange parents/animateurs/enseignants présents ont été appréciés.

3.	Rentrée	scolaire	2025
----	---------	----------	------

Répartition prévisionnelle :

- 4 CP
 - 5 CE1
 - 6 classes de CE2, CM1, CM2
- Moyenne d'effectifs par classe : entre 19,5 et 25,5 élèves

Nouvelle organisation pédagogique 2025-2026

Départs :

- Mme Tatiana BISARAH / Mme Caroline ATTYE
- Mme Virginie DIALLO
- Mme Sabine GUICHARD
- Mme Aude POUSSIN
- Mme Céline KHADRA
- Mme Charlotte MBACKE
- M. Phasha SEAKAMELA
- Mme Maha AMMAR
- M. Basile GIRE

Arrivées :

- Mme Hélène LETANG
- M. Christophe PENNET
- Mme Emilie BATHREZ
- Mme Laurence MORANDINI
- Mme Anne-Sophie PENNET
- M. Olivier MOLS
- Mme Fatou Kiné BA JACUBIEC
- Mme Joy MALAS
- VSC (recrutement en cours)

Informations de rentrée :

Rentrée de l'administration : jeudi 20 août 2025

Accueil du public : à partir du lundi 24 août 2025

Pré-rentrée des enseignants : Lundi 1 septembre 2025

La rentrée sera échelonnée comme l'an passé avec des ½ groupes classes

• Groupe A : le mardi 2 septembre :

- A 9h20 pour les CE2, CM1 et CM2
- A 9h50 pour le CE1
- A 10h20 pour les CP

• Groupe B : le mercredi 3 septembre :

- A 9h20 pour les CE2, CM1 et CM2
- A 9h50 pour le CE1
- A 10h20 pour les CP

Début de la journée complète le jeudi 4 septembre

4- Questions complémentaires

Aucune question n'a été demandée.

Clôture du Conseil d'école par la Directrice à 19h30

Présidente

Mme Millasseau



Secrétaire de séance

Mme ATTYE



Secrétaire de séance

Mme ALASWAD

